

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

5° REGION MILITAIRE / ECHAHID ZIROUT YOUSSEF

DIRECTION REGIONALE DES  
INFRASTRUCTURES MILITAIRES

PLATEAU DU MANSOURAH / CONSTANTINE

## MISE EN DEMEURE N°01

Vu à la convention N° 176/2024 du 19/12/2024, portant sur les travaux de réalisation de bloc sanitaire et bloc douche au profit unité militaire/JIJEL/5°RM pour un montant de 5 809 796.58 DA /TTC, et un délai de réalisation de 03 mois conclu avec l'entreprise "**BOUTAMINA NOUR EDDINE**", sise à la grande route lot 24 commune EL MILIA/JIJEL, vu l'ordre de service de démarrage des travaux N° 277/2024 du 23/12/2024 notifié le 30/12/2024.

Pour les motifs suivants:

- Ralentissement dans l'exécution des travaux ;
- La fin des délais contractuels du projet à la date du 30/03/2025;
- Non- présentation de l'attestation d'assurance du chantier.

**La Direction Régionale des Infrastructures Militaires /5°RM**

Met en demeure l'entreprise **BOUTAMINA NOUR EDDINE** dans un délai de **08 jours**, faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, la DRIM/5°RM procédera à l'application des mesures coercitives comme le prévoit la réglementation en vigueur notamment la résiliation de la convention au tors et dépens du contrat.